



## AVIS PUBLIC 2022-040

### DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

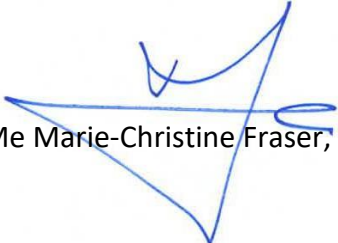
Prenez avis que lors de sa séance ordinaire du **7 novembre 2022 à 18 h 30**, à la salle du Conseil située au 124, rue Greenshields, le Conseil municipal de la Ville de Val-des-Sources entendra les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

**Demande 2022-005 visant le 423-425, rue Lafrance, Val-des-Sources.**

Nature et effets : Autoriser une marge latérale de 0.7m et une marge arrière de 0.8m pour un garage détaché tel que demandé à la grille des spécifications de la zone 22-R, issue du règlement de zonage #2006-116.

Toute personne intéressée doit transmettre par écrit ses commentaires au plus tard le 4 novembre 2022 à 12:00 pour se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande.

Donné à Val-des-Sources, Québec, ce 19<sup>e</sup> jour d'octobre 2022.



Me Marie-Christine Fraser, greffière